

MAIGNEES,	{	Dignitaires.	}	1380.	} &c.
		Chefs de Famille.			
		Suite, ou Serviteur.		1391.	
		Famille entiere.		1410.	

II°. Un Dictionnaire des Abréviations les plus difficiles, trouvées dans les Titres depuis la fin du XIII^{me}. siècle, en les suivant presque jusqu'à nos jours.

On se borne aux abréviations Françoises, les Latines ayant été épuisées par des Savans modernes; & l'on ajoute, comme au Vocabulaire François-Praticien, l'année en laquelle ce mot abrégé ou l'abréviation étoit en usage.

D. Tassin, dans son *nouveau Traité de Diplomatique*, a donné un certain nombre d'abréviations Latines & Françoises indistinctement; mais, à l'exception d'une petite planche, il n'a point fait graver ces mots abrégés, au lieu que l'on en trouvera, dans le Traité proposé, un assez bon nombre de colonnes.

Cet objet est essentiel pour les Commençaans, parce qu'il est certain qu'une abréviation, qui ne seroit pas exactement rendue, ne se devineroit pas plus facilement dans notre ouvrage que dans les Titres d'où elle seroit tirée; au lieu qu'étant bien définée, & répétée dans toute l'étendue du mot, en caractères de ce siècle, elle ne demandera pas la moindre contention & sera toute déchiffrée.

Ces abréviations, exactement figurées, auront encore l'avantage de donner une idée des écritures cursives, & même des liaisons de chaque siècle depuis le X^{me}: & c'est le commencement de la Paléographie Françoisé, désirée par l'Auteur du Spectacle de la Nature.

Peut-être ces deux Dictionnaires pourront-ils servir un jour à fixer en Justice l'incertitude où souvent les Avocats se trouvent sur l'explication d'un ancien mot, ou d'une abréviation gothique. Un seul mot, une seule abréviation, bien interprétés, contribuent souvent au gain d'un Procès.

III°. Des Formules Latines & Françoises, des Actes